

Il se montre ensuite contraire aux entrevues proposées par la première de ces princesses, et déduit les motifs qui l'y déterminent. — Quant à ce que madame de Parme et le cardinal de Granvelle écrivent de l'insolence des trois seigneurs (le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes), il ne doute pas qu'elle n'augmente chaque jour; il est convaincu aussi que le cardinal sera leur première victime, parce que le principe ordinaire de tout soulèvement contre les souverains est de s'attaquer à quelqu'un de leurs ministres. Il ne peut se persuader, malgré cela, que le rappel du cardinal convienne au service de S. M. Si le Roi cependant juge à propos de prendre ce parti, il croit qu'alors le cardinal, sans en demander la permission, ni à S. M., ni à Madame, devrait se rendre en Bourgogne, et de là écrire à tous deux qu'il a quitté les Pays-Bas, parce qu'il n'y était plus en sûreté. — Nécessité de faire sortir Renard de ces provinces. — Le duc persiste à croire que la venue du comte d'Egmont serait opportune. — Il engage le Roi à écrire au prince d'Orange sur l'objet des plaintes du pape, etc. (1).

Liasse 143.

180. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Malines, le 24 décembre 1563.* Difficultés que continuent de faire les états de Brabant pour les subsides, et qui proviennent principalement des abbés. — Le prince d'Orange et plusieurs de ses amis se sont employés sans succès auprès d'eux.

Liasse 524. — (B. B.)

181. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Malines, le 24 décembre 1563.* Clôture du concile de Trente, faite le 4 décembre. — Affaires d'Allemagne.

Liasse 523.

182. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 3 janvier 1564.* Le prince d'Orange et le marquis de Berghes ont fait perdre à madame de Parme l'espoir que les états de Brabant accordent la continuation de l'aide pour les garnisons, non par mauvaise volonté, disent ces seigneurs, mais par impossibilité. Madame ayant fait des objections, le marquis répliqua que, si l'on assemblait les états généraux, on pourrait leur proposer l'impôt sur le sel et d'autres moyens que les états de Brabant seuls ne peuvent adopter,

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXVII

parce que le commerce passerait de leur province dans la Flandre. — Granvelle veut bien attribuer à de bons motifs cette observation; mais il pense toujours que l'assemblée des états généraux pour l'aide novennale a fait le plus grand mal à l'autorité du Roi, et qu'il faut en éviter la répétition. — Nouvelles d'Italie, d'Allemagne, de France, etc.

Liasse 526.

183. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 5 janvier 1564.* Elle rappelle ses lettres des 12 septembre, 11 et 15 décembre précédents, où elle a rendu compte de l'état de l'affaire des évêchés, à ces différentes dates, et demande si le Roi trouve à propos d'accepter les faibles offres que les abbés, revenant sur leur premier consentement, ont faites, depuis lors, pour les aides, et aux conditions qu'ils y ont mises. — Difficultés que présente la nomination aux abbayes. — Le troisième membre de la ville de Bruxelles (1) n'a pas encore pu être déterminé à accorder les trois anciennes aides et l'impôt sur le vin. — Marche que la duchesse se propose de suivre, au cas qu'il s'obstine dans son refus. — Elle a quelque espoir d'obtenir l'aide pour les garnisons, sans devoir en venir à une assemblée générale des états. — Agitation et inquiétude des troupes pour le paiement de leur solde, à présent que le terme de l'aide est expiré : ce qui l'oblige à demander au Roi de lui envoyer de l'argent pour cet objet. — Embarras de sa position, dans les conjonctures actuelles : elle ne peut en être tirée que par la venue du Roi, ou par des secours d'argent : l'envoi de ces secours devrait avoir lieu dans le plus grand secret, pour que le consentement de l'aide destinée au paiement des garnisons n'en souffrit pas de retard. — « En ce qui concerne les seigneurs, Votre Majesté peut être persuadée » que les choses ne font qu'empirer, car, outre les motifs déjà allégués de leur » mécontentement, celui-ci s'est beaucoup augmenté encore par le silence que » V. M. a gardé sur tout ce qu'ils lui ont exposé. Aussi M. d'Egmont m'a-t-il » dit, un jour, que tous étaient résolus de se retirer chez eux, et qu'ils auraient » déjà exécuté ce dessein, sans les bons offices qu'il a faits; mais que, si V. M. tardait encore à répondre, et à leur donner quelque satisfaction, il ne serait plus

(1) La commune de Bruxelles était représentée par trois membres, savoir : 1° le magistrat. 2° les anciens échevins, et 3° les neuf nations, composées des doyens des métiers. Le consentement de la ville n'était complet, que lorsque chacun de ces membres avait donné le sien.

» à même de les retenir... Il est certain, selon mon petit jugement, que V. M.  
 » ne saurait rien faire de plus préjudiciable à son service, que de laisser cette  
 » affaire en suspens, tandis qu'elle gagnerait beaucoup à renvoyer promptement  
 » Armenteros, avec la résolution qu'elle aurait prise. En effet, si cette  
 » résolution satisfait les seigneurs, peut-être les affaires prendront-elles une  
 » meilleure tournure, comme ils disent; dans le cas contraire, V. M. gagnera  
 » assez de temps, pour qu'avant le printemps, elle puisse être informée des  
 » objections que feraient les seigneurs, et y pourvoir. C'est pourquoi, je supplie  
 » V. M. de vouloir bien, si déjà la chose n'a eu lieu, expédier au plus tôt Armenteros,  
 » car la conservation de ces provinces est d'une extrême importance pour celle  
 » des autres États et royaumes de V. M. Il n'y a pas de temps à perdre : je répète  
 » qu'il y a de l'irritation dans les esprits. Chacun ici croit voir que V. M. se soucie  
 » peu de ce pays, et qu'elle l'oublie et le délaisse. Je ne saurais dire combien la  
 » nation est blessée de cette idée; on va jusqu'à assurer que V. M. a près d'elle  
 » des ministres qui lui conseillent de tenir ces provinces dans le besoin, comme moyen  
 » de les réduire ainsi à l'état de pays conquis. Je laisse à la haute sagesse de V. M.  
 » à apprécier combien cette opinion est nuisible à son service. Il me semble donc  
 » qu'il est de la dernière urgence que V. M. consente à pourvoir aux nécessités  
 » d'ici, et à faire une démonstration, par sa présence dans le pays, de manière  
 » à ôter à ces gens la fausse idée qu'on leur a mise dans la tête : c'est à quoi  
 » je n'ai cessé de me donner. J'ajouterai que M. d'Egmont est très-affecté  
 » de ce que, ayant répondu à V. M., par un courrier exprès, dès avant le départ  
 » d'Armenteros, qu'il s'empresserait de se rendre auprès d'elle, comme V. M. le lui  
 » avait écrit, pourvu que ce ne fût pas pour le compte du cardinal de Granvelle,  
 » elle n'a pas daigné lui adresser un mot de réponse. Il importe pourtant, au plus  
 » haut point, pour le service de V. M., de donner satisfaction à ce seigneur, afin  
 » de le tenir bien disposé; et, comme je l'ai toujours trouvé plein d'empressement  
 » et de zèle pour tout ce qui touche le service de V. M. et l'avantage du pays,  
 » je supplie V. M. de faire au comte d'Egmont une réponse affectueuse, afin qu'il  
 » ne désespère pas de sa bonté. Je n'ai cessé, en attendant, et je ne cesse  
 » de l'assurer que V. M. lui écrira par le retour d'Armenteros (1). »

(1) *Quanto al particolare di questi signori, Vostra Maestà stia sicura che tuttavia le cose*

Après avoir parlé ensuite de quelques autres affaires de moindre importance, la duchesse insiste de nouveau sur la situation des esprits dans les Pays-Bas. — Elle finit, en se recommandant, et surtout son mari et son fils, aux bontés du Roi (*Ital.*).

Liasse 525.

vanno di mal in peggio: perchè, oltre alle altre cause che hanno allegate della loro mala satisfatione a V. M., il non haver lei dato risposta alcuna a quanto le hanno fatto intendere l'ha aumentato loro infinitamente, et M. d'Eghemonte mi disse un giorno che tutti questi signori erano risoluti di ritirarsi alle case loro, et che di già l'hariano messo in esecuzione, se non fusse stato li buoni offitii che egli ha fatto, ma che se V. M. tardard più a rispondere, et a darli qualche satisfatione, non sarà più bastante a ritenerli. Et certo, che V. M., al mio poco giuditio, non può far cosa che torni in più disservitio suo, che tener queste cose susse: dove che, quando si risolvea presto a rimandar l'Armentiero, con qualche resolutione et provisione, ella verrà a guadagnar grassamente: perchè, se sarà a satisfatione di questi signori, le cose potranno forse pigliar miglior forma, como essi dicono; et quando non, V. M. havrà al meno tempo, prima che siamo più avanti nella primavera, di esser avvertita del motivo che faranno, et di poter far le provisioni necessarie: si che supplico V. M., non havendo espedito l'Armentiero, que sia servita di spedirlo quanto prima, poi che tanto importa la conservatione di questi suoi stati per la conservatione delli altri stati et regni suoi. Ne perda in ciò V. M. tempo alcuno, perchè le dico di nuovo che gli animi alterati: parendo ad ogni uno che V. M. faccia poco conto di questi paesi, et che gli habbia messi in oblivione et in abbandono: il che sentono tanto, che non lo saprei esprimere, et vengono a dir tanto oltre che ci sono dei ministri di V. M. che stanno appresso di lei, che le dicono che è bene di tener questi paesi necessitati, per ridarli come paesi di conquista: la qual opinione di quanto danno sia al servitio di V. M., ella con la sua molta prudenza lo può considerare: onde, al parer mio, è cosa più que necessaria que V. M. si degni di proveder di maniera alle cose di qua, et far tal dimostrazione con la sua presentia, che si disingannino di questa falsa persuasione et informatione, che è stata loro messo nella testa, perchè io, con tutti li offitii che ho fatto et faccio continuamente per levarli da questa opinione, no sono bastante. Dirò di più a V. M. che mons. d'Eghemont sente infinitamente che, havendo risposto a V. M. per corrier espresso, havanti la partita di Armentiero, che prontissimamente saria venuto da lei, come fu servita di scriverle, purchè non fusse stato per conto del cardinale di Granvela, non si sia mai degnata di farli far un moto di risposta: et perchè importa infinitamente al servitio di V. M. di tenerlo bene edificato, et con qualche gusto, et havendolo io sempre trovato pronto et zeloso in tutto quello che tocca al servitio della M. V. et al beneficio di questi paesi, la supplico che la sia servita di farli una risposta amorevole, afn che non disperì affatto della bontà sua, ancor che io sono andata et vo trattenendolo, con dirli che V. M., al ritorno del Armentiero, lo farà...

184. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 21 janvier 1564.* Elle profite, pour lui écrire, du départ du contrôleur Sigognet et de Vandenesse. — Malgré toutes les peines qu'elle a prises, le troisième membre de Bruxelles n'a pas encore donné son consentement aux aides demandées. — Le comte d'Egmont est le seul des seigneurs qui soit à Bruxelles. — Causant l'autre jour avec elle, ce seigneur lui montra un grand mécontentement de ce que le Roi n'avait daigné faire un seul mot de réponse ni à lui, ni aux autres. Il dit que, voyant cela, ils étaient décidés à ordonner à leur courrier qu'il revint, sans attendre davantage. — Elle tâcha, par toutes les raisons possibles, de le détourner d'une pareille résolution; mais ce fut avec peu de succès. — Une autre fois, il vint lui dire que tous étaient informés qu'on parlait d'eux auprès du Roi, d'une manière fort étrange; qu'on avait fait entendre à S. M. que, si elle venait aux Pays-Bas avec une armée, elle n'y serait pas reçue; que le vice-roi de Naples avait avancé, dans une certaine réunion, qu'ils couraient à leur perte. Il ajouta que tout cela devait procéder de leurs envieux; qu'ils ne croyaient pas devoir se justifier auprès du Roi, attendu qu'ils se sentaient forts de leurs bonnes intentions et de leur fidélité, mais qu'ils craignaient pourtant que la calomnie ne finit par faire impression sur l'esprit de S. M. — La duchesse s'est efforcée de le désabuser, et de l'assurer que le Roi avait toute confiance dans les seigneurs, et plus particulièrement en lui. — Il s'est mis alors à déplorer la situation dans laquelle se trouve le pays, exprimant la crainte que quelque tumulte n'y survienne; disant qu'en ce cas, on n'obéirait point aux ordres que la duchesse donnerait, tant que le cardinal de Granvelle assisterait au conseil d'État; déclarant enfin qu'il voulait aller à l'étranger, jusqu'à ce que le Roi eût pris les mesures que l'état des affaires exigeait. La duchesse, en lui répondant sur ces différents points, l'a prié surtout de ne vouloir l'abandonner, dans un temps où son concours lui est si nécessaire. — Le Roi doit comprendre, par tout cela, la nécessité d'expédier promptement Armenteros, si déjà il ne l'a fait. — La duchesse se réfère à ses dépêches en français, pour les autres affaires du gouvernement (1). (*Ital.*)

Liasse 525.

185. *Très-longue lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles,*

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXVIII.

le 21 janvier 1564. Les seigneurs, mécontents, dissimulent peu leur dépit, en faisant bonne chère. — Les états de Brabant suspendent toujours le vote du subside. — Granvelle conseille d'ouvrir les lettres qui s'écrivent d'Espagne par des particuliers. — Il faut détacher M. d'Egmont des seigneurs. — Scène animée qui a eu lieu entre d'Egmont et Madame. — Le cardinal croit à M. d'Egmont un cœur droit et de bonnes intentions; mais il est égaré par les autres. — Menaces proférées contre Granvelle. — Faillite et désertion de M. de Glajon. — Machinations de Renard contre le cardinal, en Bourgogne. — Madame de Parme attend avec impatience le retour de son secrétaire Armenteros.

Liasse 526. — (B. B.)

186. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 21 janvier 1564.* A propos du bruit, qu'on avait fait courir, de l'assassinat du Roi, Granvelle dit que, dans un temps de dévergondage comme celui où il écrit, le Roi doit se tenir sur ses gardes, et il ajoute : « Moi, qui ne suis qu'un ver » de terre, je suis menacé de tant de côtés, que beaucoup doivent me tenir » déjà pour mort; mais je tâcherai, avec l'aide de Dieu, de vivre autant que » possible, et si, l'on me tue, j'espère qu'on n'aura pas gagné tout par là (1). » — Les seigneurs se désespèrent de ce que le Roi ne leur répond pas, et ne tient pas plus de compte d'eux, comme ils disent, que s'ils étaient de paille (2), après tant de services qu'ils ont rendus. — M. d'Egmont est maintenant celui de tous qui se plaint le plus; il va jusqu'à dire quelquefois qu'il se retirera des Pays-Bas. — Nouvelles diverses.

Liasse 526.

187. *Lettre du Roi au comte d'Egmont, datée de Monçon, le 21 janvier 1564.* Il le remercie des lettres qu'il lui a écrites; et, quoiqu'il serait bien joyeux de le voir, pour conférer avec lui sur les affaires de son service aux Pays-Bas, la nécessité qu'a de lui la duchesse de Parme l'oblige à se priver de sa présence.

Liasse 525.

188. *Lettre du Roi au comte d'Egmont, datée de Monçon, le 22 janvier*

(1) Yo, que no soy sino un gusano, soy amenazado de tantas partes, que ya muchos me deven tener por muerto; mas yo procuraré, con el ayuda de Dios, de vivir quanto pudiere, y si me matan, espero que ny con esso lo havran ganado todo.

(2) Que si fuessen de paja.

1564. Il le remercie de ses lettres. L'offre qu'il lui fait de venir à sa cour lui a été très-agréable; il le prie d'entreprendre ce voyage, le plus tôt possible (1).

Liasse 523.

189. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Monçon, le 22 janvier 1564. (De sa main et secrète).* Il a pensé, d'après ce que le cardinal lui a écrit, qu'il serait très à propos qu'il quittât les Pays-Bas pour quelques jours, et qu'il allât voir sa mère, avec la permission de la duchesse de Parme. De cette manière, l'autorité du Roi et la réputation du cardinal seront sauvées (2).

Liasse 522.

190. *Instruction pour Tomás de Armenteros, retournant en Flandre, donnée par le Roi, à Monçon, le 23 janvier 1564.* Cette instruction roule sur les divers points touchés dans celle que la duchesse de Parme avait donnée à Armenteros, savoir : sur l'état de la religion, les aides, les finances, la convocation des états généraux, l'inimitié des seigneurs contre le cardinal de Granvelle, le parti à prendre envers le chancelier de Brabant et le conseiller Renard, la déclaration faite à la duchesse par le prince d'Orange, le 26 juillet, au nom des seigneurs. — Quant à la religion, le Roi veut que les hérétiques soient châtiés. — Quant à la convocation des états généraux, la duchesse doit s'en excuser par tous les moyens possibles : si on la pressait trop pour cela, elle en référerait au Roi. — A l'égard du cardinal de Granvelle, le Roi délibère; il fera connaître à la duchesse le parti auquel il se sera arrêté. — Il a reçu une lettre du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, accompagnée du mémorial qu'ils donnèrent à la duchesse : cette démarche de leur part lui a beaucoup déplu, ainsi que la publication faite par eux de leur mémorial. Il a ordonné de leur répondre qu'il a vu leur lettre; qu'il n'y a répondu plus tôt, à cause des occupations que lui ont données les cortès; qu'il s'est fort émerveillé de ce qu'ils ont cessé d'assister au conseil; qu'ils doivent y retourner, et montrer par là qu'ils mettent son service et le bien du pays avant toute considération particulière; et, en ce qui touche le cardinal de Granvelle, que, puisqu'ils refusent de spécifier les griefs qu'ils ont contre lui, le Roi veut encore y penser. — Le Roi termine,

(1) La lettre du Roi à la duchesse de Parme, du 23 janvier (ci-après), explique la contradiction qui existe entre les deux lettres, du 21 et du 22 janvier, écrites au comte d'Egmont.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXIX.

en disant qu'il est convaincu des bons effets que produirait sa présence aux Pays-Bas; qu'il désire vivement faire ce voyage, mais qu'il a tant de choses à régler en Espagne, qu'il ne sait quand il pourra l'effectuer; que la duchesse doit néanmoins entretenir les espérances des seigneurs des Pays-Bas à cet égard (1).

Liasse 525.

191. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Monçon, le 23 janvier 1564.* Il espère que le bruit, qui a couru en Castille, d'un accident qui lui serait arrivé, ne sera point parvenu aux Pays-Bas, avant l'avis qu'il a donné de la fausseté de ce bruit. — Il se porte bien, et, aussitôt que les cortès seront closes, il ira visiter Barcelone et Valence, d'où il retournera à Madrid. — L'affaire qui lui donne le plus de souci est celle de la religion; il la recommande à toute la sollicitude de sa sœur. — Il a vu, par les lettres en français de la duchesse, que l'on n'en finit pas à Anvers avec Boacio : il veut qu'elle ordonne au margrave de le condamner, et de l'envoyer ensuite en Espagne. — Il est peiné d'apprendre que la haine contre le cardinal aille si loin : ce qu'il peut certifier à la duchesse, et elle aussi, en son nom, c'est que jamais le cardinal n'a écrit ce dont on l'accuse. Néanmoins, puisque tout cela ne suffit pas pour calmer les esprits, il avisera au parti qu'il convient de prendre. — Touchant la venue du comte d'Egmont en Espagne, il trouve qu'il y a beaucoup à considérer, et, par ce motif, il a écrit deux lettres de sa main, l'une pour qu'il vienne, l'autre pour qu'il reste aux Pays-Bas. La duchesse, après avoir pesé les raisons que le Roi met sous ses yeux, délivrera au comte celle des deux lettres qu'elle jugera à propos. — Le Roi touche encore divers autres points dont il est traité dans l'instruction donnée à Armenteros (2).

Liasse 525.

192. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Monçon, le 23 janvier 1564.* Il répond aux lettres du cardinal des 30 octobre, 12, 17 novembre et 10 décembre. Il approuve de tout point sa conduite, et le remercie de ses sages conseils. — Il comprend combien son voyage aux Pays-Bas serait utile; mais les circonstances ci-devant touchées s'y opposent toujours : c'est à tort, du reste, qu'on répand qu'il a peu d'affection pour cette partie de ses États; il fait tout

(1) Voyez le texte de cette instruction dans la *Correspondance*, n° XXX.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXI.

ce qu'il peut pour elle, et ferait davantage, si les besoins de l'Espagne le lui permettaient. — Il a chargé Castellanos d'agir auprès du comte d'Egmont, pour travailler à le détacher de la ligue. — L'idée de payer au comte une gratification, en négligeant d'acquitter celle du prince d'Orange, n'atteindrait probablement pas le but désiré. — Conférer aux seigneurs des emplois en Italie, serait une chose délicate. — Issue du Concile de Trenté. — Il a nommé à l'ambassade de Londres Diego de Guzman de Silva, chanoine de Tolède. — Il a chargé Armenteros de sa réponse à la lettre des trois seigneurs, bien qu'il eût songé d'abord à n'en faire aucune, parce que cette lettre lui avait semblé rédigée dans un style inconvenant, et surtout parce que les auteurs en avaient répandu des copies.

Liasse 525. — (B B.)

193. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 15 février 1564.* L'état des affaires empire chaque jour aux Pays-Bas. — Des bruits injurieux à l'honneur du cardinal sont répandus dans le public, avec une perfidie sans exemple : c'est ainsi, que le prince d'Orange dit à qui veut l'entendre, que ce prélat s'est permis de l'accuser du crime de lèse-majesté, et qu'en lui coupant la tête, on en finirait avec les mécontents.

Liasse 526. — (B B.)

194. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 15 février 1564.* Affaires de la reine d'Écosse. — Nouvelles de Rome.

Liasse 526.

195. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Barcelone, le 19 février 1564.* Il répond à la lettre autographe de la duchesse, du 5 janvier. — Il se réfère à ses lettres en français, touchant l'affaire des évêchés, la nomination aux abbayes de Tongerloot et de Saint-Bernard, les négociations avec les états, au sujet des aides, et le secours que la duchesse lui a demandé pour le paiement des gens de guerre. — Il répond, par ce courrier, à la lettre des trois seigneurs; il ne l'a pas fait plus tôt, parce qu'il voulait qu'Armenteros arrivât à Bruxelles avant sa réponse. — L'opinion qu'on a de lui aux Pays-Bas le peine: elle est injuste, car il n'y a aucune partie de ses États qu'il aime plus que ces provinces, et il fait pour elles tout ce qu'il peut; mais il a tant et de si grandes affaires sur les bras, qu'il ne peut tout ce qu'il souhaiterait. — Il se réjouit d'ap-

prendre le zèle que le comte d'Egmont montre pour son service et pour le bien du pays; la duchesse remerciera ce seigneur de sa part.—Il importe que Boacio soit condamné aux galères; la duchesse insistera à cet effet auprès du margrave d'Anvers. — La justification, donnée par le prince d'Orange, de ce qui se passe dans sa principauté, a paru satisfaisante au Roi; il l'a fait dire aux nonces résidant en sa cour, et écrire à son ambassadeur à Rome. — Le Roi, en étant à ce point de sa lettre, a reçu, par le contrôleur et par Vandenesse, celle de la duchesse du 21 janvier. Il la remercie de toutes les peines qu'elle se donne pour la conclusion de l'affaire des aides. — Il a vu ce qui s'est passé entre elle et le comte d'Egmont. — Il désire qu'elle ne néglige rien, pour que les trois seigneurs se contentent de la réponse qu'il leur fait. — C'est bien à tort, qu'ils croient qu'on lui fait de mauvais rapports sur leur compte; elle peut leur certifier que cela n'est pas, et qu'il n'a d'eux d'autre opinion, que celle qu'on doit avoir de très-bons vassaux et serviteurs. — La duchesse a fort bien fait de dissuader le comte d'Egmont de quitter Bruxelles, comme il en annonçait l'intention. — Le Roi espère que la lettre qu'il a écrite au comte le fera changer de dessein, etc. (1).

Liasse 825.

196. *Lettre de Gonçalo Perez au cardinal de Granvelle, écrite de Barcelone, le 19 février 1564.* Il répond à ses deux lettres du 21 janvier : l'une autographe, l'autre de main de secrétaire. Le Roi a également reçu celles du cardinal, auxquelles les occupations de S. M. l'empêchent, pour le moment, de répondre. — Il doute que le Roi puisse aller aux Pays-Bas, principalement à cause que le prince est si jeune et sans expérience du gouvernement, et que ceux de la maison d'Autriche sont peu précoces, comme on le vit en la personne de l'Empereur (2). — Il souhaiterait beaucoup que le cardinal fût appelé à Madrid; il a fait ce qu'il a pu pour cela; mais il ignore à quoi se résoudra S. M. Il y voit seulement deux difficultés : la première, à laquelle il ne pourrait parer, c'est que les ministres d'ici ne désirent quelqu'un qui en sache plus qu'eux; l'autre, que, quand on s'occuperait des affaires des Pays-Bas, pour y remédier, la présence du cardinal les empirerait peut-être, en ce que, dans ces provinces, on dirait encore que

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXII.

(2) *Y que estos de la casa de Austria hazen tarde, como se vió en el Emperador.*

c'est lui qui suggère toutes les mesures. — Le cardinal verra la réponse faite aux seigneurs : le Roi n'a pas jugé à propos d'en dire davantage, trouvant que, puisqu'on ne pouvait faire la démonstration convenable, il valait mieux dissimuler, et attendre une meilleure occasion. — Il dit plus loin à Granvelle, à propos de ce que celui-ci avait écrit, que le Roi devait se tenir en garde contre les tentatives auxquelles il pourrait être exposé : « Que votre Seigneurie Révérende dissime veuille aussi pour elle, car il en est bien besoin, et certes, je ne sais » comment elle peut être tranquille (1). »

Liasse 525.

197. *Lettre de l'ambassadeur de Philippe II à Rome (don Luis de Requesens), à la duchesse de Parme, en date du 19 février 1564.* Il y a deux jours, il eut, avec S. S., un long entretien, touchant le fait du prince d'Orange; la discussion entre eux fut très-vive. Le pape lui dit que, si le prince était catholique, il devait retirer à Saint-Aubin le gouvernement d'Orange, en faire partir la garnison de huguenots qui y était, et y mettre un gouverneur et des gens de guerre catholiques; qu'autrement, il le priverait de sa principauté.

Liasse 525.

198. *Lettre du colonel Lazarus Schwendi (2) au Roi, écrite de Burckheim, le 20 février 1564.* Il lui envoie deux lettres confidentielles que lui a écrites le prince d'Orange et le comte d'Egmont, et lui représente avec une grande franchise la nécessité de retirer des Pays-Bas le cardinal de Granvelle. Il lui rappelle combien de difficultés s'attira l'Empereur, et combien il se fit d'ennemis, pour avoir confié la direction des affaires de l'Empire à une personne seule et qui était étrangère (3). — Il le prie de lui renvoyer les deux lettres, après qu'il en aura pris connaissance (4). (Franç.)

(1) V. S. R. mire por sí, que bien es menester, y aun cierto no sé yo como pueda tener seguridad.

(2) Lazare de Schwendi était l'un des pensionnaires de Philippe II en Allemagne. Il avait servi avec distinction dans les armées de Charles-Quint, et depuis dans celles du Roi son fils. Il se rendit célèbre à la fois comme diplomate et comme homme de guerre. Il mourut en 1584, à l'âge de 62 ans. M. Groen Van Prinsterer a publié plusieurs lettres de Schwendi au prince d'Orange, dans les *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*.

(3) Nicolas Perrenot, père du cardinal de Granvelle.

(4) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXIII.

Les deux lettres sont dans la liasse, traduites en espagnol.

Celle du prince d'Orange est datée de Bruxelles, le 7 février. Il s'étonne et se plaint que le Roi laisse si longtemps sans réponse le fidèle avertissement que lui et les comtes d'Egmont et de Hornes ont donné à S. M. Il entretient ensuite Schwendi des affaires de sa principauté d'Orange. Il termine, en exprimant le désir de la venue du Roi, afin qu'il puisse juger par lui-même si l'on a eu raison de semer une si grande défiance entre le maître et des vassaux qui l'ont si bien et si loyalement servi. Il n'en dit pas davantage, parce que la seule pensée de la manière dont on gouverne le dégoûte, et le met en colère.

Le comte d'Egmont se plaint aussi du retard de la réponse du Roi. Il désirerait la venue de S. M., qui verrait par elle-même comment on la trompe. Le colonel ne saurait croire les mensonges et calomnies dont usent le cardinal et ses amis, en essayant de faire croire au Roi et à ceux qui veulent les écouter « que tout ce qui se fait tend à rébellion et à changement de religion : ce qui » est une des plus grandes infamies du monde. Au reste, ajoute-t-il, nous autres, les seigneurs, qui avons été les trois amis, nous sommes plus unis que » jamais. »

Liasse 525.

199. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 février 1564.* Il assure le Roi de son dévouement et de son obéissance. — Négligence dans l'administration de la justice aux Pays-Bas. — Il espère un heureux fruit des démarches que le Roi a fait tenter auprès de M. d'Egmont. — Son vœu intime serait que chacun s'occupât de calmer ces seigneurs, de leur ouvrir les yeux, et de les ramener dans la voie du devoir envers leur souverain : ce qui leur serait plus honorable et profitable, que de se soumettre à une foule d'hommes vils et à ce *méchant animal nommé peuple*. — Le prince d'Orange a fourni des explications satisfaisantes sur les affaires de la religion dans sa principauté. — Le cardinal déduit longuement les motifs qui doivent détourner le Roi de laisser convoquer les états généraux.

Liasse 526. — (B. B.)

200. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 25 février 1564.* Le secrétaire Armenteros est arrivé : il lui a remis le pli de Gonçalo Perez, dans lequel il a trouvé les lettres du Roi, de sa main, et en chif-

fres. — Il se félicite que son frère de Chantonay soit rappelé de France. — Il parle d'Ogier de Bousbecq, comme devant être arrivé à Madrid. — « J'attends le fruit » des démarches faites auprès de M. d'Egmont : je travaille sous main à ce que » quelques-uns, qui sont ses amis, agissent auprès de lui dans le même sens..... » Il y a trois jours, le prince d'Orange parla fort mal de moi aux états de Brabant, » assemblés en la maison de la ville, me dépeignant comme un homme violent » et contraire à leurs privilèges; ajoutant, par manière de raillerie, que bientôt » les affaires pourraient se terminer au moyen de mes expédients, puisque » j'avais dit qu'en lui coupant la tête tout serait fini. Or, Dieu sait que jamais » telle chose ne m'entra dans la pensée, et je n'ai pas l'habitude de m'oublier » de la sorte (1), ni de parler ainsi de tels personnages; au contraire, je m'ex- » prime toujours sur leur compte avec tout respect et honneur, bien différent en » cela d'eux, qui se conduisent si étrangement envers moi, sans cause ni raison. » Mais que Dieu pardonne à ceux qui les excitent! Celui qui m'a rapporté ces » paroles du prince, est un membre des états, qui était présent : il m'a confié » aussi d'autres choses qui ne se passèrent pas comme il aurait convenu au » service du Roi. Mais, dans le temps où nous sommes; le mieux est de se » taire, pour ne pas irriter les frelons (2), et ainsi il conviendra que vous n'en » disiez rien..... » — Affaires diverses.

Liasse 526.

201. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 27 février 1564.* — Elle exprime son contentement d'avoir appris que les mauvaises nouvelles qui se sont répandues sur l'état du Roi étaient fausses, et que S. M. jouit d'une bonne santé. — Elle se réfère à sa lettre en français, relativement à l'affaire du sel, qui, telle qu'elle avait été proposée, aurait tourné à l'avantage d'un particulier, et non du Roi. — Armenteros ayant, à son arrivée, remis au cardinal de Granvelle le paquet dont il était porteur, et qui contenait la lettre de main propre du Roi, ce prélat s'est immédiatement résolu à mettre à exécution l'expédient que S. M. lui indiquait; il n'attend, pour partir, que l'arrivée de son frère, le seigneur de Chantonay. La duchesse pense que cette résolution préviendra beaucoup d'inconvénients qui étaient à craindre. — Le

(1) *De soltarme desta manera.*

(2) *Por no irritar crabrones.*

Roi a agi très-prudemment en retenant le courrier des seigneurs, car, si la réponse qu'il a faite à leur lettre était arrivée avant Armenteros, on eût été en un grandissime danger de quelque mal irremédiable, à cause du caractère des gens de ce pays, chez lesquels l'impression reçue s'efface difficilement. — Le cardinal désirant tenir secret son départ, la duchesse serait embarrassée, si ledit courrier revenait, avant qu'on connût cette résolution : néanmoins, son intention est, en ce cas, et si elle voit qu'elle ne puisse faire autrement, de déclarer que le cardinal lui a demandé la permission d'aller en Bourgogne, pour voir sa mère. — Trois jours après l'arrivée d'Armenteros, elle a délivré au comte d'Egmont la lettre autographe par laquelle le Roi l'excuse de se rendre en Espagne (1), en y ajoutant toutes les paroles qui pouvaient lui être le plus agréables. Il s'est montré satisfait quant à ce qui le concerne; mais, au sujet des affaires en général, il est toujours le même. — La duchesse rend compte au Roi des raisons pour lesquelles elle a remis à M. d'Egmont ladite lettre, préférablement à celle où le Roi le mandait à sa cour (2). La principale, c'est que, dans les affaires qui pourront survenir, elle trouvera en lui plus d'assistance, que dans les autres. Ensuite, elle s'est aperçue que les seigneurs des Pays-Bas qui allaient en Espagne, en revenaient plus mal disposés qu'ils ne l'étaient auparavant; et néanmoins, aucun d'eux ne pouvait élever ses prétentions aussi haut que le ferait le comte d'Egmont, s'il entreprenait ce voyage. — Avant de se décider, toutefois, la duchesse a voulu prendre conseil du cardinal et du président Viglius. Le cardinal était d'avis que le comte d'Egmont se rendit à la cour. Le président a exprimé un avis contraire (3). — Dans un premier post-scriptum, la duchesse informe le Roi que, à la suite des négociations du conseiller Hopperus avec les prélats de Brabant, ceux-ci se sont désistés de leur résolution de ne pas s'occuper de l'aide pour les garnisons, avant d'avoir reçu la réponse de S. M., concernant les abbayes et les évêchés. — Dans un autre, elle dit que le chancelier l'a informée du consentement donné par le second membre de Bruxelles, d'accord avec le premier, de manière qu'il n'y a plus qu'à faire en sorte que les prélats

(1) Voyez ci-dessus, page 284.

(2) Voyez ci-dessus, *ibid.*

(3) Voyez, dans la *Correspondance*, n° XXXIV, les passages de cette lettre qui concernent le cardinal de Granvelle et le comte d'Egmont.

et les nobles, avec les autres trois chefs-villes, comprennent (1) le troisième membre. (*Ital.*)

Liasse 525.

202. *Lettre de Tomás de Armenteros au Roi, écrite de Bruxelles, le 28 février 1564.* Il lui rend compte de son voyage par la France; d'un entretien qu'il a eu à Cambray, le 18 février, avec l'évêque du lieu; de la rencontre qu'il a faite, à Valenciennes, du marquis de Berghes, des comtes de Hornes et d'Hoogstraeten et du seigneur de Montigny, et des paroles qu'il a échangées avec eux; de son arrivée à Bruxelles, etc. — Le comte d'Egmont s'est montré très-content de la lettre que le Roi lui a écrite. — Plaintes de M. de Montigny, à propos d'une lettre qu'il a reçue de Madrid, et dans laquelle on lui marque que le Roi n'est pas satisfait de lui (2).

Liasse 525.

203. *Lettre de la duchesse de Parme à l'ambassadeur du Roi à Rome, écrite de Bruxelles, le 19 mars 1564.* — Elle répond à ce qu'il lui a écrit le 19 février : que le prince d'Orange paraît avoir fait tout ce qui lui était possible.

Liasse 525.

204. *Lettre autographe du comte d'Egmont au Roi, écrite de Bruxelles, le 26 mars.... (1564).* Il remercie S. M. de la faveur qu'elle lui a faite de lui écrire de sa main; l'assure de son dévouement; lui annonce qu'il est rentré au conseil, ainsi que le prince d'Orange et le comte de Hornes; que l'affaire des aides est à la veille de se conclure; que l'absence du cardinal de Granvelle ne retardera en rien les affaires, etc. (3). (*Franç.*)

Liasse 525.

(1) Il fallait, en Brabant, non-seulement que les trois ordres, mais que chacun des membres qui, dans les quatre chefs-villes, représentaient la commune, donnassent leur consentement au subside demandé. Lorsque quelqu'un de ces membres s'obstinait à le refuser, le gouvernement invitait les états à déclarer que le membre était *compris* dans le consentement donné par les autres, et, si les états se prêtaient à son désir, il faisait expédier un acte au moyen duquel le consentement était considéré comme complet.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXV.

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXVI.

205. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 mars 1564.* Le courrier des seigneurs arriva à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars, avec la réponse du Roi. La duchesse reçut, sous le couvert du président Viglius, le paquet qui lui était destiné, et qui renfermait une lettre de S. M. et une autre de la main de Gonçalo Perez. — La lettre du Roi la jeta dans le plus grand embarras où elle se fût trouvée depuis son arrivée aux Pays-Bas : car, d'un côté, elle aurait voulu accomplir les intentions de S. M. à l'égard du cardinal, et de l'autre, elle était certaine qu'elles entraîneraient la ruine des affaires. En effet, le prince d'Orange et le comte d'Egmont, les seuls qui se trouvaient à Bruxelles, montrèrent tant de tristesse et de mécontentement de la courte et sèche réponse du Roi, qu'il était à craindre qu'après qu'elle aurait été communiquée aux autres seigneurs, il ne fût pris quelque résolution contraire au service du Roi. — Dans cette perplexité (1), elle crut devoir engager le cardinal à publier son départ : ce qu'il fit incontinent. — Déjà des pasquinades circulaient contre lui par toute la ville (2). — On commençait aussi à y porter une livrée que les seigneurs avaient adoptée, et qui causait un grand scandale : car les personnes qui ignoraient la bonne intention que les seigneurs avaient eue en cela, voulaient voir, dans les têtes figurées sur les ailerons des manches, celles du cardinal, du duc d'Arschot et d'autres, et dans les chaperons de fous, des chapeaux de cardinal. — La duchesse fait connaître au Roi, d'après ce qui lui en a été rapporté

(1) Granvelle avait espéré d'abord que le prince d'Orange et le comte d'Egmont céderaient. Voici ce qu'on lit au procès verbal (notule) de la séance du conseil d'État du 3 mars, à laquelle assistaient la gouvernante, le cardinal, le baron de Berlaymont et le président Viglius : « Madame référa ce qu'elle avoit passé avec messeigneurs le prince d'Oranges et » conte d'Egmond sur la lettre que le Roy leur a escript, les exhortant qu'ilz vouldissent re- » tourner au conseil jusques à ce que Sa Majesté auroit prins aultre résolution ; et, quelque » office que Son Altèze avoit sceu faire pour les persuader de le faire, qu'elle n'y avoit sceu » tirer fruit, demandant avis de ce qu'elle y auroit à faire davantage. Sur quoy, sembla » qu'elle devoit les laisser encoires quelque peu ronger le frain sur cecy, et après regarder, » quand les seigneurs seront de retour, de continuer les précédents offices, au mesme effect. »

(2) On lit, au procès-verbal de la séance du conseil d'État du 6 mars : « On enchargea au » chancelier de Brabant de faire les debvoirs pour sçavoir l'auteur du pasquille publié, et de » s'enquerre contre le greffier des estats, Weellemans. Et enchargea Madame, en sa chambre, » le pareil à l'aumman de ceste ville. » La duchesse, Granvelle, Berlaymont et Viglius assistaient à cette séance.

par le prince d'Orange et le comte d'Egmont, l'origine de cette livrée (1). — Quoique persuadée qu'aucune mauvaise intention n'avait animé les seigneurs, elle a cru devoir les exhorter à ne pas pousser la chose plus loin; mais déjà plus de deux mille ailerons étaient confectionnés, et tout ce qu'elle a obtenu, non sans une peine extrême, c'est que les têtes et chaperons de fous disparaissent de la livrée. — Huit jours après l'annonce de son départ, le cardinal s'est mis en route pour la Bourgogne (2), accompagné de M. de Chantonay et de M. de Faverney (3), ses frères, ainsi que de sa belle-sœur. — Le marquis de Berghes, le seigneur de Montigny, les comtes de Meghem et d'Hooghstraeten et le seigneur de Brederode, sont immédiatement arrivés à Bruxelles. Le comte de Hornes, retenu par l'indisposition de sa femme, n'a pu s'y rendre; mais il a envoyé son avis à son frère. — Après que tous les seigneurs eurent communiqué entre eux sur la réponse du Roi, le prince d'Orange et le comte d'Egmont vinrent dire à la duchesse que, puisque le cardinal était parti, ils étaient prêts à rentrer au conseil, mais qu'ils étaient bien décidés à s'en absenter de nouveau, s'il y revenait, comme il l'avait publié partout (4). — La duchesse rend compte au Roi des explications qu'elle a eues avec eux là-dessus. — Elle s'attache ensuite à justifier le parti qu'elle a pris à l'égard du cardinal. Elle engage le Roi à employer ce prélat ailleurs, car son retour aux Pays-Bas aurait, suivant elle, les plus grands inconvénients. Elle rapporte un discours que lui a tenu à ce sujet le comte d'Egmont : ce seigneur lui a dit, entre autres, que, si le cardinal revenait, indubitablement il perdrait la vie, et mettrait le Roi en risque de perdre les Pays-Bas. — Les offices qu'Armenteros a faits auprès des seigneurs, de la part du Roi, ont produit un excellent effet. L'opinion, dans

(1) Dewez, *Histoire générale de la Belgique*, t. V, p. 318, donne à l'introduction de cette livrée la date de 1562, et il en parle comme d'une des circonstances qui déterminèrent la gouvernante à envoyer en Espagne le seigneur de Montigny. Combien d'autres erreurs du même genre n'ont-elles pas été commises par les historiens !

(2) Dewez, *Histoire générale de la Belgique*, t. V, p. 325, fixe au 10 mars le départ de Granvelle. Cette date n'est pas exacte, car l'on voit, par les notules du conseil d'État, que le cardinal assista encore à la séance du 11 mars.

(3) Charles Perrenot, abbé de Faverney.

(4) Il résulte des notules du conseil d'État, rédigées par le secrétaire Berty, que, le 18 mars, le prince d'Orange et le comte d'Egmont assistèrent au conseil.

laquelle ils étaient, que S. M. n'avait pas confiance en eux, opinion qui était si funeste, s'est heureusement modifiée. — Selon la duchesse, il importe de procéder toujours ainsi avec les seigneurs, et de proclamer, en toute occasion, leur zèle pour le service de Dieu, et leur dévouement au Roi. Telle est, quant à elle, la règle de conduite qu'elle a adoptée. — Berlaymont, causant avec la duchesse sur le départ du cardinal, lui a dit que, si ce prélat revenait, comme il le lui avait assuré, les affaires seraient dans un état pire que par le passé, et avec moins de moyens d'y mettre ordre. Il avait du reste tenu le même langage dans le conseil, en présence d'elle et du cardinal. — Réprimande faite par Armenteros au chancelier de Brabant, pour sa négligence en matière de religion et d'administration de la justice. — La duchesse demande une rémunération pour M. de Montigny, qui s'est montré très-blessé de ce que le Roi ne lui a pas accordé la commanderie vacante par le décès du seigneur de Courrières (1). — Affaire des aides. Les prélats et les nobles ont changé d'opinion, et ont résolu de comprendre dans leur consentement le troisième membre de Bruxelles. On travaille à présent à obtenir la même résolution des villes de Louvain et d'Anvers. En ce qui concerne l'aide pour les garnisons, les nobles et les prélats ont accordé 65,000 florins pour trois ans, aux conditions rapportées dans la lettre française de la duchesse. — Les états ont été autorisés à aller passer les Pâques chez eux. — La duchesse demande réponse sur le point des pensionnaires d'Allemagne, ainsi que sur la demande du magistrat de Valenciennes tendante à être débarrassé, en tout ou en partie, de la garnison qui a été envoyée en cette ville, et qui entraîne une forte dépense. — Deux hérétiques ont été brûlés dernièrement à Valenciennes, et on fera de même, de temps en temps, des autres qu'on tient en prison. — La duchesse se réfère à sa lettre en français, concernant les abbayes, et supplie le Roi d'accepter les conditions faites à ce sujet : sans quoi, les prélats ne voudront pas signer l'accord des aides anciennes et nouvelles. — Elle envoie copie de la procédure intentée à Boacio et de son jugement, par suite duquel il a été mis en liberté. Elle a fait de sévères remontrances au margrave, en le chargeant de bien surveiller cet homme, afin de pouvoir l'arrêter de nouveau, et de le punir, à la moindre occasion qu'il en donnera. — Elle signale un autre individu, prêchant, chaque jour de fête, sur

(1) Voyez le texte de toute cette partie de la lettre dans la *Correspondance*, n° XXXVII.

les remparts, au milieu d'un concours de trente ou quarante personnes. — Elle a mandé le président de Hollande, pour entendre son rapport, et lui donner des instructions pressantes, relativement à la secte des anabaptistes, qui se multiplie dans cette province : ce qui réclame de sa part des efforts efficaces pour le maintien de la religion et l'administration de la justice, et exige qu'il recommande spécialement aux magistrats de son ressort de se conformer en tout point aux intentions du Roi, pour l'extirpation de ladite secte. — Elle a reçu les lettres de cent mille florins que le Roi lui a envoyées : elle n'en usera, que dans la plus extrême nécessité. — Elle remet au Roi copie de l'avis du cardinal concernant l'affaire de Renard, que les seigneurs eux-mêmes désirent voir se défendre en justice, assurant que, s'il est trouvé coupable, ils sont prêts à se charger du châtiment ; mais il semble à la duchesse que cette affaire peut encore être tenue en suspens. Toutefois, elle se conformera à la décision que le Roi jugera à propos de prendre à cet égard. — Le prince d'Orange s'est montré fort satisfait d'apprendre d'elle la protection que le Roi veut bien lui accorder, en ce qui concerne sa principauté, et il désire qu'on agisse à Rome auprès du pape, pour qu'il ne soit pas procédé contre lui à ce sujet. — La duchesse a tenu jusqu'à présent secrètes les lettres concernant le subsidé, comme pouvant être très-préjudiciables. — Elle propose que le Roi laisse le gouvernement de Lille vacant, jusqu'à ce qu'on ait pu voir la tournure que prendront les affaires. — La fin de sa lettre regarde ses affaires particulières. (*Ital.*)

Liasse 525.

206. *Très-longue lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Besançon, le 18 avril 1564.* Motifs qui l'ont engagé à venir en Bourgogne. — Détails sur son voyage. — Affaires des Pays-Bas. Le Roi devra casser et annuler, en temps opportun, tout ce qu'on aura obtenu de lui par violence, profitant du moment, comme les autres font pour leur propre compte, et comme ses prédécesseurs ont été dans l'obligation de faire. — Nouvelles considérations contre l'assemblée des états généraux. — La livrée adoptée par les seigneurs et leurs adhérents est de mauvaise conséquence. — Négociations avec l'Angleterre, touchant les draps. — Granvelle demande une pension de 4 à 600 fl. pour le frère de la duchesse de Parme, licencié en droit à Bruxelles : la duchesse n'a jamais osé rien faire pour lui, de crainte d'être accusée d'avoir fait servir son pouvoir au profit des siens.

Liasse 526. — (B. B.)

207. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Besançon, le 20 avril 1564.* « L'arrivée de M. de Chantonay, mon frère, à Bruxelles, avec » l'intention de se rendre en Bourgogne, me parut un prétexte plausible pour » venir moi-même en ce pays, où je n'avais pas été depuis dix-neuf ans, et » pour revoir ma mère, que je n'avais pas vue depuis quatorze... Plaise à Dieu » que cette détermination que j'ai prise serve à quelque chose; que ces sei- » gneurs flamands, selon la volonté du Roi, retournent au conseil, et s'occu- » pent des affaires, de façon que, pendant mon absence, on obtienne d'eux le » concours qu'ils ont dit si souvent qu'ils prêteraient, si je n'y mettais obstacle! » Pour moi, que l'on fasse ce qu'exige le service de S. M., et tous mes désirs » seront accomplis. Il n'est aucune autre prétention qui me tienne à cœur (1). » — Granvelle pense que les seigneurs mettront bientôt dehors Berlaymont et le président, et ensuite Madame elle-même, si elle ne se prête à leurs volontés. — « S. A. m'offrit d'écrire à S. M. touchant mon départ; et ainsi, comme il n'y » avait pas de courrier, on n'écrivit pas alors en Espagne, et l'occasion du pas- » sage de M. de Chantonay me fit précipiter mon départ, tellement que, huit » jours après avoir obtenu la permission de S. A., je me mis en route. Et cela » fut nécessaire pour ma sûreté, afin que les huguenots français ou allemands » ne me fissent un mauvais parti. Maintenant j'écris au long à S. M..... » — Affaires d'Angleterre et d'Écosse, etc.

Liasse 526.

208. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Valence, le 23 avril 1564.* Il répond à ses lettres de main propre des 27 février et 29 mars. — Il se porte bien. — Le prince a eu la fièvre pendant deux jours; mais, grâce à une saignée, il est mieux. — Le Roi se réjouit d'apprendre que les affaires prennent

(1) *Con la venida de Mons. de Chantonay, mi hermano, á Bruxelles, y su determinacion de encaminarse á estas partes, me paresció tomar color de venir hazia acá, donde no havia estado en 19 años, y ver á madama de Granvella, mi madre, que ha 14 que no la havia visto..... Plegua á Dios aproveche esta mi venida, tambien para que aquellos señores flamencos siguan la voluntad de Su Magstad, vuelvan á los consejos y negocios, y lo hagan de manera que, en mi ausentia, se reciban dellos aquellos servitios que tantas vezes dizen que se podrian hazer, si yo no los estorvase; que haziendose lo que comple al servitio de Su Majestad, todo mi desseo será cumplido, no teniendo yo pretention ninguna mas á pechos, que esta.....*